



Activités Éducatives
Sportifs
Culture



LES T.A.P. EN PRIMAIRE



2015-2016

Cette année, les enfants de l'école élémentaire de Latillé vont pouvoir profiter d'activités culturelles et sportives variées !



Multisports

TAP encadrés
par un éducateur sportif
Découverte de différents
sports tout en s'amusant
(jeux de ballon, raquette,
motricité, adresse...).

Vendredi 16h15-17h15

Danse Expression Corporelle

TAP encadrés
par le Collectif Zap
Danses et jeux d'expression
avec différents objets
(balles, ballons, tissus, etc).

Jeudi 17h-18h



Théâtre

TAP encadrés
par une animatrice
S'affirmer, mieux se
connaître, développer sa
confiance en soi.

Mardi 16h-17h



Karaté

TAP encadrés
par Le Karaté Club Vouglaisien
Initiation au karaté.

Lundi 16h-17h



Eveil culturel

TAP encadrés par Roxane
Entrez dans un monde ludique de découvertes :
lecture, cinéma, sciences, musique, arts..

Vendredi 16h-17h



Aide aux devoirs

TAP encadrés
par une formatrice
Fonctionnement différent
des autres TAP
(voir « cas particulier » au
verso de cette feuille).

Jeudi 16h-17h

TOURNEZ SVP



Modalités d'inscription aux TAP

Les Temps d'Activités Périscolaires commenceront à partir du **lundi 2 novembre 2015** aux horaires et lieux indiqués sur la fiche d'inscription. Pour inscrire votre enfant aux TAP, il est obligatoire de remplir la **fiche de renseignements** ci-jointe.

Répartition des activités

Chaque élève souhaitant participer aux TAP doit retourner la fiche d'inscription dûment remplie et signée. L'enfant doit indiquer sur le tableau de la fiche d'inscription son ou ses choix d'activités dans l'ordre de ses préférences. 6 activités sont proposées donc les choix peuvent aller de 1 à 6 (1 étant l'activité préférée et 6 celle qu'il aime le moins).

ATTENTION : l'enfant n'est pas tenu d'indiquer 6 choix. Si par exemple, il souhaite participer seulement à l'activité multisports et au karaté, il note « 1 » dans son activité préférée et « 2 » dans l'autre et il ne met pas de numéro devant les autres activités.

La période de participation à une activité (sauf exception) est de vacances à vacances soit :

Période 1 : Du 02/11 au 18/12/2015 Période 3 : Du 29/02 au 08/04/2016
Période 2 : Du 04/01 au 12/02/2016 Période 4 : Du 25/04 au 01/07/2016

IMPORTANT : sachant que le nombre de participants par activité est de 12 et que les choix des enfants ne sont pas encore connus, et également que les périodes par activité sont plus longues que l'année dernière, il est possible que tous les enfants ne puissent pas participer à certaines activités. Cela dépendra du nombre de demandes par activité. La répartition du planning sera bien sûr effectuée pour satisfaire au mieux les demandes des enfants.

CAS PARTICULIER POUR L'AIDE AUX DEVOIRS : L'intervenante sera à disposition des élèves qui veulent de l'aide pour faire leurs devoirs quand ils le souhaitent mais pourra accueillir au maximum 8 enfants par séance. La participation à l'aide aux devoirs n'empêche pas l'inscription à d'autres activités.

CAS PARTICULIER POUR LE THEATRE : selon le nombre d'inscrits, l'animatrice souhaiterait garder le même groupe toute l'année.

Un tableau récapitulatif des inscriptions de vos enfants aux différentes activités sera distribué par l'intermédiaire du cahier de liaison avant chaque période de vacances scolaires.

Règlement

- 1) **Tenues vestimentaires** : pour les activités sportives, une tenue et des chaussures souples et adaptées au sport sont demandées obligatoirement.
- 2) **Discipline** : les enfants sont priés de respecter les règles données par l'intervenant. Si, toutefois, un enfant venait à perturber l'activité, l'intervenant pourrait le renvoyer à la garderie.
- 3) **Horaires** : les enfants ne doivent en aucun cas rentrer dans la salle réservée à l'activité avant l'heure du début de séance indiquée sur le planning. A la fin de l'activité, les parents peuvent récupérer leur enfant devant cette salle ou plus tard à la garderie.
- 4) **Engagement** : les activités des TAP sont facultatives mais à partir du moment où votre enfant est inscrit, cela nécessite un engagement de participation à l'ensemble de l'activité, soit pour une période de vacances à vacances (sauf exception).
- 5) **En cas d'urgence**, l'intervenant a la liste des enfants participant à son activité avec le numéro de téléphone de la personne à contacter (numéro que vous avez indiqué sur la fiche de renseignements).

Ce document est à conserver par les parents

**Le fonctionnement des TAP est sous la responsabilité de la Commune de Latillé.
Pour toutes questions, veuillez appeler la Mairie au 05.49.51.88.42.**

FICHE D'INSCRIPTION AUX TAP

Ecole élémentaire de Latillé



Fiche à retourner IMPÉRATIVEMENT
Vendredi 2 octobre 2015



Nom et Prénom de l'enfant : Classe :

Choix d'activités

Activités	Classes	Jours	Lieux	Horaires	Ordre de choix
Karaté	Du CP au CM2	Lundi	Salle motricité	16h-17h	
Théâtre	Du CP au CM2	Mardi	BCD	16h-17h	
Aide aux devoirs	Du CP au CM2	Jeudi	BCD	16h-17h	Libre accès
Danse expression	Du CP au CM2	Jeudi	Salle Mauvetterie	17h-18h	
Multisports	Du CP au CM2	Vendredi	Salle motricité	16h15-17h15	
Eveil culturel	Du CP au CM2	Vendredi	BCD	16h-17h	

Droit à l'image

Dans le cadre des activités des TAP, j'accepte que mon enfant soit photographié : OUI NON

Signatures

Je, soussigné(e) (*nom et prénom du représentant légal de l'enfant*), m'engage à faire participer mon enfant (*nom et prénom de l'enfant*) aux activités du TAP pour lesquelles il sera inscrit et ce, pendant l'ensemble de la période indiquée sur le planning.

Date :

Signature du représentant légal :

Signature de l'enfant :